

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 JUIN 2025**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 juin 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : M. Fatih DEMIRAY

**Membres présents** : 31

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelynne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir** : 11

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA  
M. Tarik EZ ZAJJARI pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE  
Mme Jacqueline PALLUY pouvoir à M. Stéphane GENIN  
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE  
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Hervé THIBAUD pouvoir à M. Stevens BOBI  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL  
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à M. Rémi COURT

**Membre absent**: 1

Mme Anne-Lise LANSAQUE

**Délibération n°20250623DEL24**

**ECLAIRAGE PUBLIC**

**Convention entre la Ville de BRON, le SIGERLy et les propriétaires de voies et lotissements privés, relative aux conditions de prise en charge de l'éclairage des voies privées ouvertes à la circulation publique**

**RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du conseil municipal en date du 12 décembre 2024, la Ville de Bron a demandé le transfert de la compétence "éclairage public" au Syndicat de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) au 1er juillet 2025. Ainsi, à compter de cette date, la gestion de l'ensemble des biens et équipement liés à cette compétence sera transféré au SIGERLy.

Comme le faisait la commune, le SIGERLy continuera à assurer l'éclairage des voies privées ouvertes à la circulation publique en application des dispositions de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans son processus de reprise de la compétence, le SIGERLy souhaite conclure avec chaque propriétaire privé concerné une convention formalisant les conditions de cette intervention :

- conditions d'accès à la voie privée
- les responsabilités de maintenance et d'entretien
- permettre l'installation d'équipements techniques d'éclairage, dans le respect des droits de propriété privée.

L'ensemble des coûts associés sera pris en charge par le budget du SIGERLy.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la convention tripartite type fixant les conditions de prise en charge de l'éclairage des voies d'un lotissement ouvert à la circulation publique jointe en annexe,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec le SIGERLy et les propriétaires les conventions nécessaires à la mise en œuvre de l'éclairage public sur les voies concernées.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**